

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD280

présenté par

M. Bovet, M. Barthès, M. Blairy, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Dragon,
Mme Alexandra Masson, M. Meurin, Mme Mathilde Paris, M. Taché de la Pagerie et M. Villedieu

ARTICLE 1ER A

À l'alinéa 8, insérer après les mots :

« une liste de zones »

le mot :

« exclusives ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permet de limiter la liste proposée par les maires aux seules zones mentionnées par cette liste.